



Une autre politique de santé est nécessaire

Vous avez pu constater que les difficultés se multiplient pour vous faire soigner lorsque vous avez des problèmes de santé :

- les services hospitaliers sont débordés parce que les personnels sont en nombre insuffisant ;
- votre médecin de famille est obligé de limiter les dépenses de santé, donc empêché de vous soigner correctement ;
- votre infirmière et votre kinésithérapeute sont contraints, pour cause de “quotas”, de vous refuser des soins.

Les actions engagées depuis plusieurs mois par les professionnels de santé, que ce soit dans l'hospitalisation publique ou privée, ou dans le secteur libéral prennent de l'ampleur.

Cette situation est le résultat de la mise en œuvre depuis des années, de politiques de maîtrise comptable des dépenses de santé (décision d'une enveloppe globale à l'Assemblée nationale, sans prise en compte des besoins réels).

Il faut sortir de cette crise qui amoindrit vos possibilités de vous faire soigner :

- des négociations doivent s'ouvrir dans tous les secteurs, avec les organisations syndicales pour aboutir à des accords majoritaires. En effet, sur les deux champs de la médecine libérale et du personnel hospitalier, ce sont des accords minoritaires qui sont largement contestés ;
- des moyens doivent être donnés à l'hôpital, afin d'améliorer la qualité de la prise en charge de la population, garantir l'égalité d'accès qui doit demeurer une mission de service public. La Rtt, synonyme de progrès social, doit aussi améliorer le service public ;
- pour les professionnels de santé, un signe fort est indispensable sur les honoraires. La consultation de base à 20 euros est réaliste et juste. L'ouverture du chantier de la convention médicale est tout aussi indispensable : la Cgt, avec d'autres organisations syndicales de salariés et de médecins, a travaillé à un projet alternatif qui peut être une base de solutions.

C'est avec la sécurité sociale, partenaire légitime des professionnels de santé que doivent se traiter ces questions pour que se construisent les réponses durables qu'attendent les assurés sociaux, et les professionnels de santé libéraux.

La situation nouvelle créée par le départ du Medef et de la Cgpm de la gestion des caisses, confère aux organisations syndicales de salariés, une responsabilité majeure.

Une réforme s'impose pour une politique de santé publique, démocratisée et au service de tous, intégrant la prévention, et la santé au travail.

La Cgt a des propositions :

Sur l'hôpital

Il est indispensable de prendre des mesures immédiates pour répondre aux manques de moyens humains importants, aux insuffisances matérielles cruciales, aux défauts d'implantation hospitalière qui risquent de transformer des secteurs en véritables déserts sanitaires.

Sur la médecine de ville

La revalorisation des actes médicaux est nécessaire et possible. D'autant que d'autres aspects peuvent l'accompagner :

- l'extinction du secteur II à honoraires libres ;
- la revalorisation du niveau de remboursement, la mise en place et la généralisation d'un système permettant aux assurés sociaux de ne pas faire l'avance.

On le voit, l'objectif est bien de permettre à chacune et chacun d'avoir la possibilité d'accéder à un système de santé de qualité tant en médecine de ville qu'hospitalière.

Pour cela, il faut des moyens financiers. Il est impossible de rester dans l'enveloppe de la Loi de Financement actuelle.

D'autres financements existent :

- moduler le taux de cotisation patronale :
 - en faisant participer davantage les entreprises qui compriment leur masse salariale en jouant négativement sur les salaires et l'emploi ;
 - en faisant participer moins celles qui accroissent leur masse salariale en jouant positivement sur l'emploi, les salaires, les qualifications ;
- prendre en charge des dettes patronales par un fonds spécial de garantie solidarité financé par les entreprises ;
- mettre en place une contribution spécifique des revenus financiers des entreprises ;
- une réelle reconnaissance des maladies professionnelles et des accidents du travail pour inciter le patronat à une véritable politique de prévention qui permettrait plusieurs milliards d'économies à la Sécurité sociale.

La Cgt entend créer les conditions de porter en grand ce débat sous de multiples formes, dans les entreprises, les localités, à l'occasion de Conseils d'administration publics des Cnam.

La Cgt souhaite que les acteurs de santé participent à ces initiatives avec les ayants-droits, les salariés. Ensemble, interpellons les pouvoirs publics et le patronat pour engager un autre financement.